



SÉNIORS

Appels à projets pour la prévention de la perte d'autonomie

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie lance 4 appels à projets pour 2025.

Publié le : 20 novembre 2024

Afin de soutenir les actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des séniors meusiens, la Conférence des Financeurs lance quatre appels à projets qui doivent permettre la mise en place d'actions en direction de différents publics :

- > **Appel à projets 1** - Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie "Nutrition/dénutrition en faveur des séniors vivant à domicile ou en établissement".
- > **Appel à projets 2** - Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie "En faveur des proches aidants des personnes âgées de 60 ans et plus".
- > **Appel à projets 3** - Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie "À destination des résidents des EHPADs".
- > **Appel à projets 4** - Actions collectives de prévention de la perte d'autonomie "Accès aux droits et au numérique à destination des personnes de 60 ans et plus".

Dépôt des dossiers

- > **Au plus tard le vendredi 10 janvier 2025** pour la Conférence des Financeurs du mardi 4 février 2025.
- > **Au plus tard le vendredi 9 mai 2025** pour la Conférence des Financeurs du mardi 3 juin 2025.
- > **Au plus tard le vendredi 22 août 2025** pour la Conférence des Financeurs du mardi 17 septembre 2025.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55